

FASHION B. AIR SA
210 rue Saint Denis
75002 Paris
RCS Paris n° 378 728 885
Capital de 2 614 755,24 €

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Le 31 juillet 2018 à 10h45, le Conseil d'Administration de la société s'est réuni au siège de la société et a décidé de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire le 15 novembre 2018 à 10 heures afin de vous soumettre différentes résolutions.

Enfin, avant de vous exposer les différentes résolutions qui sont soumises à votre vote, nous vous prions de prendre connaissance des principaux faits ayant marqué la vie de notre société au cours de l'exercice couvrant la période du 01 avril 2017 au 31 mars 2018 ainsi que des évolutions récentes constatées depuis le 01 que perçues par votre Conseil.

1. Présentation de l'exercice couvrant la période du 01 avril 2017 au 31 mars 2018.

En K€ compte sociaux	31/03/2018 (12 mois)	31/03/2017 (12 mois)	31/03/2016 (12 mois)
Chiffre d'affaires net	10 497	13 033	15 176
Marge commerciale	6 121	7 667	8 790
Capitaux propres	15 825	18 111	18 170
Résultat d'exploitation	(1779)	(1 485)	(721)
Résultat net	(2 286)	(59)	55
Disponibilités + VMP	1 039	835	413

2. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de l'ensemble des entreprises consolidées, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires, comportant le cas échéant des indicateurs clés de performance de nature financière ou non ayant trait à l'activité spécifique des entreprises consolidées notamment relatives aux questions d'environnement et de personnel (article L 225-100, al.3).

Au titre des comptes sociaux, sur cette période d'une durée normale ayant débuté le 01 avril 2017 et clôturée le 31 mars 2018, soit 12 mois, le chiffre d'affaires net s'élève à 10 496 652 euros contre 13 032 704 euros au cours de l'exercice précédent d'une durée de 12 mois. La société a réalisé 252 311 euros de ventes à l'export soit 2,40 % du chiffre d'affaires total.

La marge commerciale s'élève à 6 121 174 euros soit 58,32 % du chiffre d'affaires de l'exercice clos au 31 mars 2018 contre 7 666 839 euros l'an passé.

Le résultat d'exploitation fait apparaître une perte de (1 779 053) euros contre une perte de (721 314) euros au cours de l'exercice précédent.

Le résultat financier fait ressortir une perte de (448 169) euros contre un gain de 585 338 euros au cours de l'exercice précédent ce qui donne un résultat courant avant impôts déficitaire à hauteur de (2 227 222) euros contre un résultat de même nature déficitaire de (919 190) euros au cours de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel met en exergue une perte de (58 427) euros contre un gain de 860 563 euros au cours de l'exercice précédent.

Le niveau des capitaux propres au 31 mars 2018 s'élève à 15 825 293 euros contre 18 110 942 euros au cours de l'exercice précédent.

Le niveau de trésorerie nette (VMP + Disponibilités positive et négative) est de 1 039 891 euros contre 835 440 euros au cours de l'exercice précédent.

L'endettement financier de 931 267 euros au 31 mars 2017 est à rapprocher du montant de la trésorerie à la même date, soit 835 440 euros. L'endettement financier net ressort ainsi à 95 827 euros. Le gearing s'élève à 0,01.

3. Organigramme - tableau des filiales et participations (L.233-15 CC)

Au 31 mars 2018, FASHION B. AIR détient 2 filiales :

- LES FLORENTINES (99.99 %) exerçait une activité de vente par correspondance d'articles de Phytothérapie, bazar et textile sous enseigne 40, elle est en cours de liquidation.
- la société SPRL BEL AIR Belgique filiale à 100% au capital de 18.600€, société qui exploite un point de vente distribuant les produits « Bel Air »

les données annuelles de ces structures sont mentionnées dans l'annexe sociale de la société FASHION B.AIR

4. Activité en matière de recherche et développement

Néant.

5. Actionnariat salarié et des options d'actions

Néant.

6. Identité des personnes physiques ou morales détenant plus de 5 % du capital (L 233-13 du CCE)

Au 31 mars 2018 les seuls actionnaires détenant sous la forme nominative plus de 5 % du capital sont :

- Eric SITRUK	(19,11 % du capital),
- Sonia SITRUK	(21.64 % du capital),
- Franck SITRUK	(13,91 % du capital).

Au 31 mars 2017 les seuls actionnaires détenant sous la forme nominative plus de 5 % du capital sont :

- Eric SITRUK	(19,11 % du capital),
- Sonia SITRUK	(21.64 % du capital),
- Franck SITRUK	(13,81 % du capital).

Au 31 mars 2016 les seuls actionnaires détenant sous la forme nominative plus de 5 % du capital sont :

- Eric SITRUK	(19,11 % du capital),
- Sonia SITRUK	(21.64 % du capital),
- Franck SITRUK	(16,19 % du capital).

Au 31 mars 2015 les seuls actionnaires détenant sous la forme nominative plus de 5 % du capital sont :

- Eric SITRUK	(16,98 % du capital),
- Sonia SITRUK	(19.98 % du capital),
- Franck SITRUK	(17,27 % du capital).

Au 31 mars 2014 les seuls actionnaires détenant sous la forme nominative plus de 5 % du capital sont :

- Eric SITRUK	(17,71 % du capital),
- Sonia SITRUK	(23.39 % du capital),
- Franck SITRUK	(17,87 % du capital).

Pour rappel 31 mars 2013 les seuls actionnaires détenant sous la forme nominative plus de 5 % du capital sont :

- Eric SITRUK	(18,17 % du capital),
- Sonia SITRUK	(26,48 % du capital),
- Franck SITRUK	(17,89 % du capital).

7. Faits marquants de l'exercice couvrant la période du 01 avril 2017 au 31 mars 2018

Aucun fait marquant significatif n'est à signaler.

8. Analyse des risques

- Risques de taux d'intérêt

La plus large partie de la trésorerie de la Société est placée en parts de SICAV monétaires, non dynamiques, de droit français et porte rémunération aux environs de l'Euribor.

- Risques de taux de change

Fashion B. Air réalise environ 4,04 % de son chiffre d'affaires à l'export, cependant toutes les transactions (ventes) sont effectuées en euros. Toutefois, les achats réalisés auprès des fournisseurs asiatiques (87,52% des achats environ) sont réalisés en dollar.

- Risques sur actions

Le poste « valeurs mobilières de placement » est principalement constitué de parts de SICAV monétaires, non dynamique (Crédit Agricole, Bred, Société Générale). Les SICAV monétaires sont sécurisées, le risque encouru est donc quasi inexistant.

- Risques spécifiques liés à l'activité de prêt à porter

Le principal risque lié à l'activité de Fashion B. Air est directement associé aux « effets de mode ». Un produit ne correspondant pas aux attentes des clients finaux pourrait générer des stocks d'invendus.

La société réalisait des ventes significatives de destockage à marge réduite auprès de plates formes en ligne (vente-privée.com, show room...) lui permettant d'écouler les produits non vendus des collections antérieures,

Cette pratique s'est peu réalisée sur l'exercice laissant craindre un risque d'invendus significatif, si cette tendance venait à se confirmer.

La Société ne connaît pas de risque de « pertes de créativité ». Les principaux stylistes définissant le style particulier de Fashion B. Air sont issus de la famille fondatrice de la Société.

Le risque de contrefaçon existe sur ce type d'activité et est courant pour les acteurs de ce marché.

- Assurance et couverture des risques

La Société a souscrit des assurances présentant des garanties qu'elle estime compatibles avec les risques couverts.

La Société a mis en œuvre une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés et continuera à appliquer la même politique dans le cadre du développement futur de son activité.

A la connaissance de la Société, il n'y a pas de risques significatifs non assurés ; il n'y a également pas de risque significatif assuré en interne.

La Société a souscrit un contrat d'assurance avec la société Euler Hermès pour son activité à l'export.

La nature des activités assurées concerne la vente d'articles de prêt à porter féminin dans les pays couverts par l'assurance (garantie du risque de non-paiement, recouvrement contentieux, petits sinistres etc.).

9. Faits marquants depuis la clôture de l'exercice couvrant la période du 01 avril 2017 au 31 mars 2018

Aucun fait significatif n'est à signaler.

10. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Fashion Bel Air poursuit ses efforts sur sa stratégie d'implantation en centre-ville. Elle a procédé à l'ouverture d'une boutique rue du Bac à Paris ainsi qu'à l'avenue Kleber à Paris.

11. Liste des mandats /fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés

Eric Sitruk : Président du Conseil d'administration

SCI LIONS TOULOUSE	Gérant
SARL PIERRE RENOVATION TRADITION	Gérant-Associé
SCI FONTAINE NAZARETH	Gérant
SCI 6 ALEXANDRIE	Gérant
PIERRE VALORISATION DEVELOPPEMENT	Gérant;
GAMBETTA VALORISATION	Gérant, associé
SARL ESENS	Gérant
SCI 27 RUE DU FOUR	Gérant, Associé
FASHION B. AIR	Président-Directeur Général, Actionnaire
SONIA	Gérant, Associé
EUROPIERRE EXPANSION	Gérant
SCI 187 RUE SAINT DENIS	Gérant, Associé
SCI TITI D'ABOUKIR	Gérant, Associé
SCI ERIC ET SONIA	Gérant Associé
EUGENE VARLIN VALORISATION	Gérant, Associé
WAGRAM VALORISATION	Gérant, Associé
VICTOR HUGO VALORISATION PARTNERSHIP	Gérant, Associé
PIERRE PATRIMOINE ET FINANCE	Gérant, Associé
ETISO	Gérant, Associé
WASHINGTON VALORISATION	Gérant
POMPE VALORISATION	Gérant, Associé
SCI SAINT DENIS SP	Gérant, Associé
SCI WAGRAM HABITATION	Gérant, Associé
JSR	Associé
FINANCIERE DU SUD	Gérant, Associé
LA LIEUTENANTE	Président, Actionnaire
D-B-E SAINT DENIS	Co-Gérant, Associé
PILOU	Président, Actionnaire
SCI GENERAL SEMBAT	Gérant, Associé
LHARLIB	Co-Gérant, Associé
FASHION HOLDING	Gérant, Associé
EUROPRO DEVELOPPEMENT	Gérant, Associé
VAUGIRARD VALORISATION	Gérant, Associé
SCI ERIC ET LAURENT	Co-Gérant, Associé
SCI CAMILIA	Gérant, Associé

12. Délais de paiement

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

En vertu de l'article L4441-6-1 du code de commerce, (décomposition des dettes fournisseurs au 31 mars 2018), il est précisé que le montant du poste « dettes fournisseurs » au 31 mars 2018 s'élève à 2 204 970,53 €

	Exercice clos le 31/03/2018	Exercice clos le 31/03/2017
Echéance à 30 jours	585 236,33 €	451 002 €
Echéance à 60 jours	181 817,19 €	122 922 €
Echéance à plus de 60 jours	1 437 917,01 €	889 843 €

En vertu de l'article L4441-6-1 du code de commerce, (décomposition des créances clients au 31 mars 2018), il est précisé que le montant du poste « créances clients » au 31 mars 2018 s'élève à 1 110 095,36 €

	Exercice clos le 31/03/2018	Exercice clos le 31/03/2017
Echéance à 30 jours	610 331,62 €	911 224,59 €
Echéance à 60 jours	23 661,20 €	507 435,03 €
Echéance à plus de 60 jours	476 102,54 €	497 371,42 €

- 13. Evolution du titre au cours de l'exercice clos au 31 mars 2018



(source, site Euronext)

- Nombre de titres au 31/03/2018 : 14 524 418
- Cours au 31 mars 2018 : 0,672 €
- Capitalisation au 31 mars 2018 : 9 760 408,90 €
- Nombre de jours de cotation : 198
- Cours maximum : 0,80 €
- Cours minimum : 0,49 €
- Volume moyen annuel : 12 585,74 €

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 2.285.649€

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Perte de l'exercice	2.285.649 €
---------------------	-------------

En totalité au compte «autres réserves»

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2017 : Néant.

Exercice clos le 31 mars 2016 : Néant.

Exercice clos le 31 mars 2015 : Néant.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Nous vous informons que le personnel ne détient aucune participation au capital de la société (article 225-102 al.1).

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

14. Les résolutions soumises au vote de l'assemblée générale

1. Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2018 ;
2. Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
3. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice ;
4. Pouvoir pour les formalités

Le Président du Conseil d'Administration

Résultat et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices (Décret n°67-236 du 23-03-1967)

	31/3/2014	31/3/2015	31/3/2016	31/3/2017	31/3/2018
Capital en d'exercice					
Capital social	1 743 170	1 743 170	2 614 755	2 614 755	2 614 755
Nombre d'actions ordinaires	9 684 279	9 684 279	14 526 418	14 526 418	14 526 418
Opération et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T.)	16 300 422	13 179 623	15 175 993	13 032 704	10 496 652
Résultat avant impôt, participation des salariés et amortissement et provision	332 676	(3 926 848)	(173 449)	499 588	(1 485 575)
Impôts sur les bénéfices	(200 000)	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation, dotations, aux amortissements et provisions	69 453	(6 782 618)	55 014	(58 627)	(2 285 649)
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par action					
Résultat avant impôt, participation des salariés et amortissement et provision	0,07	(0,54)	(0,02)	(0,03)	(0,15)
Résultat après impôts, participation, dotations, aux amortissements et provisions	0,01	(0,93)	0,01	(0,01)	(0,02)
Dividende attribué	0	0	0	0	0
Personnel					
Effectif moyen des salariés	111	133	125	110	72
Montant de la masse salariale	3 574 674	3 311 045	3 043 505	2 785 573	2 463 650
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 401 106	1 239 024	1 035 460	834 894	826 835